

SICOTRAL Infos

1

Des nouvelles de votre syndicat de collecte des déchets.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Président du Sicotral depuis 8 ans, avec mon équipe je mets tout en œuvre pour que le syndicat vous offre les meilleurs services au coût les plus bas. Les résultats sont déjà là !

Nous sommes une des collectivités les moins onéreuses de la Région Grand Est et nous avons la meilleure performance de tri du département des Vosges.

Malheureusement, les erreurs de tri viennent assombrir ce tableau. Mettre tous ses déchets dans les conteneurs de tri est une très mauvaise idée pour réduire sa facture. En effet, ces incivilités représentent un montant non négligeable de 70 000 € pour l'année 2021 soit 20 000 € de plus que l'année dernière. Bien trier reste la meilleure façon de maîtriser les coûts. Je compte donc sur vous pour suivre toutes les bonnes astuces de tri de ce numéro.

Prochainement, nous allons poursuivre nos investissements en rénovant la déchèterie de Dompierre qui n'est plus adaptée au besoin actuel. Ce projet a reçu une réponse positive à l'appel à projet de la région Grand-Est pour une déchèterie exemplaire. Cette nouvelle déchèterie permettra de vous accueillir dans de meilleures conditions, d'améliorer le tri, de favoriser le réemploi et de réduire les émissions de CO2 grâce à la compaction. Les travaux sont prévus pour 2023.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Christian ADAM,

Président du SICOTRAL

AU SOMMAIRE

Page 1

Le mot du président et information concernant la facturation de la redevance d'ordures ménagères.

Page 2

Les consignes de tri, le lavage des conteneurs, visite du centre de recyclage.

Page 3

Zoom sur les déchèteries et la litière de chat.

Page 4

Ça s'est passé et ça va se passer au SICOTRAL.

INFORMATION CONCERNANT LA FACTURATION DE LA REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

Notre prestataire informatique pour la facturation de la redevance ordures ménagères a décidé l'année dernière de ne plus assurer la maintenance de son logiciel.

Les délais de mise en œuvre d'un nouveau logiciel ne permettent pas d'assurer une facturation de la redevance semestrielle cette année.

Exceptionnellement pour cette année, vous ne recevrez qu'une seule facture pour la période du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022. Elle sera éditée en novembre 2022.

Pour les prochaines années, nous reprendrons notre rythme de facturation habituel.

Les trésoreries en charge du recouvrement sont prévenues. Comme elles le pratiquent déjà, elles pourront proposer un échéancier de paiement aux usagers qui éprouveraient des difficultés pour régler la somme demandée.

Le SICOTRAL - Ordures Ménagères vous informe et vous alerte avec PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2 Recherchez SICOTRAL - Ordures Ménagères ou 88260
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Disponible gratuitement sur



SICOTRAL- 2, voie de chaume - 88260 LERRAIN

Tél : 03/29/07/53/18 / Mail : contact.sicotral@orange.fr

Site internet : www.sicotral-vosges.com

Facebook : Sicotral

2

« En vrac, non imbriqués et bien vide » le trio gagnant pour un bon recyclage

**Pour que vos emballages
soient recyclés, déposez les**

**EN VRAC, NON IMBRIQUÉS et
BIEN VIDE dans le conteneur de
tri.**



EMBALLAGES IMBRIQUÉS = FAUSSE BONNE IDÉE !

Pourquoi ?

Par facilité, il est tentant d'emboîter ses emballages les uns dans les autres. **Une fausse bonne idée car la séparation technique des emballages est difficile à réaliser**, malgré les équipements automatisés. L'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboîté dedans. Autre, exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium dans des boîtes en carton ne sont pas détectées. Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas le recyclage.

Alors, pour offrir une seconde vie à vos emballages, il est préférable de ne pas les emboîter les uns dans les autres !



Afin de rendre les conteneurs de tri plus propres et plus accueillants, une campagne de lavage et de remise à jour de la signalétique est en cours sur l'ensemble des communes de notre territoire.



Les emballages collectés dans les conteneurs par le SICOTRAL sont apportés au centre de tri de la Maix à Chavelot pour être triés. Ainsi, les papiers et les différents emballages sont conditionnés en fonction de leur matière et leur spécificités techniques dans des balles pour être envoyés dans les différentes entreprises de recyclage.

**N' HÉSITÉZ PAS À VOUS INSCRIRE POUR PARTICIPER À UNE
VISITE GRATUITE DU CENTRE DE RECYCLAGE A CHAVELOT**

Inscription : visite@evodia.org

ÉVODIA & CITRAVAL
présentent

**DÉCOUVREZ LES COULISSES
DU CENTRE DE RECYCLAGE
DE CHAVELOT**

Venez tester vos connaissances sur le tri
dans notre parcours pédagogique !

Visite gratuite
à partir de 8 ans.
Groupes sur demande

Inscription :
visite@evodia.org

Plus d'info sur :
evodia.org

evodia
www.evodia.org

Zoom sur les déchèteries

3

UN NOUVEL AFFICHAGE EN DÉCHÈTERIE

Depuis le mois de mai, un nouvel affichage est installé à la déchèterie de Darney. Cette nouvelle signalétique sera prochainement installée dans toutes les déchèteries du Sicotral. Vous remarquerez que la benne « tout venant » ou « encombrant » a changé de nom elle s'appelle désormais « **matériaux non recyclables** ».



POURQUOI CE CHANGEMENT DE NOM ?

Trop souvent, cette benne « tout venant » est utilisée par les usagers comme la benne où l'on peut jeter tout en mélange. Elle doit pourtant servir en dernier recours ! Les déchèteries du Sicotral offrent de nombreuses possibilités de tri : les piles, les ampoules, les cartouches d'encre, les meubles, les huisseries, le plâtre, les textiles et plus récemment le plastique dur sur les déchèteries de Bains-les-Bains et Dompierre... Avec ce changement de nom, on comprend tout de suite que ce qui est déposé dans cette benne ne sera pas recyclé. Alors pour éviter de jeter dans cette benne, demandez au gardien !

QUELS SONT LES DÉCHETS INTERDITS DANS LA BENNE « MATÉRIAUX NON RECYCLABLES » ?

Tous déchets disposant d'une filière spécifique.

Les déchets de plus d'1mètre : C'est une contrainte technique ! En effet, les déchets contenus dans cette benne seront incinérés à Rambervillers. Or la trémie du four alimentant l'incinérateur mesure 1 mètre de côté. Les déchets ne respectant pas cette taille ne peuvent donc pas être acceptés.

Les ordures ménagères : Les ordures ménagères doivent être mises dans votre bac d'ordures ménagères. Mais au fait, c'est quoi des ordures ménagères ?

Ce sont tous les déchets qui ne vont ni au tri sélectif ni dans les autres bennes de la déchèterie et qui rentrent dans votre bac. Voilà une liste non exhaustive de ce que l'on peut y trouver : couches, mouchoirs, serviettes hygiéniques...



QUELQUES CHIFFRES SUR CETTE BENNE :

300 bennes collectées

1250 Tonnes de déchets

20 000 km parcourus

150 000 € de traitement

Dans les prochaines années, les prix du traitement et du carburant vont augmenter et si rien n'est fait, les coûts seront inévitablement répercutés sur chacun d'entre nous. Alors soyez vigilants !

Vous êtes nombreux à posséder un chat et à vous demander où jeter la litière de chat ?

A l'heure où de plus en plus de déchets peuvent être triés et recyclés, le recyclage de la litière pour chat est encore un sujet peu soulevé. Voici, quelques conseils pour jeter au mieux votre litière.

Où puis-je jeter ma litière pour chat ?

S'il s'agit d'une litière minérale, elle doit être jetée dans un sac dédié **dans le bac d'ordures ménagères** pour des raisons sanitaires.

Oui, mais cela risque de coûter cher ?

Posséder un animal a un coût entre la nourriture, les soins et la litière. A cela s'ajoute le coût du traitement des déchets.

Au SICOTRAL, nous avons fait le calcul : Pour 5 kg de litière par semaine : $5 \times 52 = 260 \text{ kg}$ / $260 \times 0.27 = 70,20 \text{ €}$

Cela coûte donc 70,20 € par an pour éliminer votre litière pour chat dans de bonnes conditions soit 5,85 € par mois.

Existe-t-il une solution plus écologique et moins onéreuse ?

Oui, il existe des litières végétales qui sont les seules litières recyclables. Elles se compostent très bien dans votre jardin. L'idéal est de les composter séparément des autres déchets organiques. En effet, pour éviter toutes contaminations, n'utiliser pas le compost obtenu pour votre potager mais seulement pour vos fleurs et vos arbustes.

Attention, les litières de chat sont interdites dans les sites de compostage collectif pour des raisons sanitaires.



Visite du centre de recyclage pour les élus et les agents du SICOTRAL



Spectacle pour 300 élèves de notre territoire
« Tigrella et la sorcière de la déchèterie »



Collecte des conteneurs papiers au profit des écoles



Installation de site de compostage à Darney



Expo dernier tri à la médiathèque de La Vôge les Bains



Réception d'un nouveau camion pour le transport des bennes de déchèteries



Collecte de dons en faveur de L'Ukraine



Animation smooocycllette sur le site de compostage partagé de Monthureux sur Saône



Accompagnement des EHPAD dans la mise en place du tri des déchets

Ça va se passer au SICOTRAL ...



Vous allez certainement le croiser
un jour sur votre passage ...

LE TRIGNOTEUR adore **tous les emballages ...**,

mais attention il est aussi **très allergique aux erreurs de tri**, alors nous comptons sur vous pour le laisser en bonne santé grâce à vos bons gestes de tri !